



Amicale des Anciens et Amis de la Traction Vapeur Centre - Val de Loire

Fleury-les-Aubrais, le 18 février 2024

CONVOCA TION

Chers Amis de l'AAATV-CVL,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une **Assemblée Générale Extraordinaire** qui se déroulera à FLEURY-LES-AUBRAIS le **dimanche 24 mars 2024 à 12h00**. Elle fera suite à notre Assemblée Générale annuelle et se tiendra dans la même salle :

**Salle des Bicharderies
Rue de la Bicharderie
45400 FLEURY LES AUBRAIS**

ORDRE du JOUR :

- Modification des statuts AAATV-CVL

Cette Assemblée Extraordinaire et convoquée afin de s'exprimer sur la révision des statuts de notre association.

En effet, la charge de travail et de responsabilité grandissante de notre association dans le contexte changeant de l'organisation des chemins de fer sur le territoire français nous amène à prévoir dans nos statuts la possibilité de passer à une gestion en co-présidence afin de répartir le poids de ces responsabilités et des actions qui en découlent.

Pour ce faire, il nous est nécessaire de préciser cette possibilité dans les statuts.

Cette révision n°5 que vous trouverez en pièce jointe est également l'occasion de toiler les statuts actuels. Elle ne change en aucun cas l'objet et le but de notre association qui garde ses gènes et sa vocation de préservation du patrimoine ferroviaire vivant.

Le vote relatif à cette proposition de révision pourra se faire par voie électronique via l'adresse mail que vous nous avez déclarée ou à main levée le jour de l'Assemblée si vous ne retenez pas ou n'avez pas de moyen pour un vote électronique.

Nous comptons sur votre présence et/ou votre participation.

Veuillez agréer, chers amis, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jérôme ANSEL
Président AAATV-CVL

POUVOIR

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire du **dimanche 24 mars 2024**, nous vous saurions gré de bien vouloir nous retourner le présent vote ou pouvoir avant le 20 mars 2024 à l'adresse de notre secrétariat :

Marie-Françoise PILFER (AAATV-CVL) - 8 bis rue du coin Rond - 45000 ORLEANS

Je soussigné, déclare :

- Choix 1 : voter POUR / CONTRE la révision des statuts AAATV-CVL selon le projet reçu (révision n°5)
- Choix 2 : demander à M de me représenter lors du vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mars 2024.

Fait à, le / /

En cas de délégation, , faire précéder votre signature de la mention manuscrite :

« **Bon pour Pouvoir** » et signature :